

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le



ID : 001-210101739-20250603-2025_053_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LA CONFRÉRIE DES AMATEURS DU BLEU DE GEX » POUR LE RENOUVELLEMENT DE SES TENUES (7.5)

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 juin à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **23 mai 2025**
Date d'affichage de la convocation : **23 mai 2025**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENINCK, IVANEZ (adjoints), Mesdames COSSARD, VUILLIOT, HUSSON, GIET, LUZZI, DA SILVA DIAMANTINO, GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs SIGAUD, ROBBEZ, LEVITRE, DUVILLARD, MOLINAS (conseillers).

Pouvoirs :

Mme COURT donne pouvoir à Mme HUSSON,
Mme ASSENARE donne pouvoir à Mme COSSARD,
Mme CETTIER donne pouvoir à Mme LUZZI,
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à M. IVANEZ,
M. DESAY donne pouvoir à M. ROBBEZ,
M. MAZET donne pouvoir à M. MOLINAS,
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à Mme VANEL-NORMANDIN,
M. PELLETIER donne pouvoir à M. DUVILLARD,
M. CADOUX donne pouvoir à M. DUNAND,
M. DANGUY donne pouvoir à M. VENARRE,
M. JUILLARD donne pouvoir à Mme CHARRE
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GARNIER-SIMON.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Véronique GILLET.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le budget communal,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT l'intérêt de soutenir l'association « La Confrérie des Amateurs du Bleu de Gex » dans le cadre de son projet de renouvellement des tenues,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'attribuer à l'association « La Confrérie des Amateurs du Bleu de Gex » une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500€ pour le renouvellement des tenues de ses membres.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 001-210101739-20250603-2025_053_DEL-DE



La secrétaire de séance,
Véronique GILLET

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 03 juin 2025.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le **10** juin 2025 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le **10** juin 2025.